

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Exposition Bernard PLOSSU - Acquisition de 100 tirages originaux - Convention de partenariat - Demandes de subventions

M. l'Adjoint DAHOUÏ, Rapporteur : Le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie présentera du 3 octobre 2009 au 5 janvier 2010, une exposition du photographe Bernard PLOSSU.

Grand Prix National de la photographie en 1998, Bernard PLOSSU appartient à la génération des artistes, qui, à partir des années 1970, ont contribué au renouveau d'un art en crise, tant dans le domaine du «photo-journalisme», que dans celui de la «photographie créative». Son style, souvent identifié à la pratique du flou et du journal de voyage, a inspiré de très nombreux photographes.

Capable de mener des commandes architecturales pointues, à l'aise dans la pratique intuitive du portrait, Bernard PLOSSU est le véritable expérimentateur d'une pratique «photobiographique» qu'il a lui-même initiée. Il a fait l'objet de nombreuses expositions dont une rétrospective au Centre Georges Pompidou.

Outre un regard rétrospectif sur son oeuvre avec une sélection de plus de quarante années de création, cette exposition présentera les photographies réalisées en Franche-Comté à l'initiative du musée au cours de cinq séjours en 2008 et 2009.

Dans le cadre de cette exposition, la Ville de Besançon fera l'acquisition de 100 tirages originaux pour un montant de 35 000 €. La dépense sera imputée au chapitre 21.322.2161.509.52000. Bernard PLOSSU déposera au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie un ensemble de 200 tirages environ pour une durée de 10 ans renouvelable. Une convention matérialisera ce partenariat.

Le budget prévisionnel de l'exposition s'élève à 70 000 € TTC et s'établit comme suit :

Dépenses

| | |
|---------------------------------------|-----------------|
| Production, réalisation, installation | 30 000 € |
| Transport, assurances | 5 000 € |
| Catalogue | 20 000 € |
| Communication | 5 000 € |
| Action culturelle | 10 000 € |
| Total | 70 000 € |

Recettes

| | |
|----------------------|-----------------|
| Ville de Besançon | 40 000 € |
| DRAC | 10 000 € |
| Région Franche-Comté | 10 000 € |
| Mécénat | 10 000 € |
| Total | 70 000 € |

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le projet d'exposition sus-présenté,
- approuver le projet d'acquisition de 100 clichés de Bernard PLOSSU au prix de 35 000 €,

- autoriser M. le Maire à solliciter les différentes participations et subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de la Région de Franche-Comté et de tout autre partenaire,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les différentes conventions de partenariat à intervenir ayant pour objet les co-financements, la mise en œuvre ou les animations de cette exposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 17 juillet 2009.